

Il dit faire faire l'objet d'un traitement animal, depuis la nuit du 7 août 2020 à 10h, où il a été élevé par le colonel Émile Joël, commandant de la sécurité militaire(Semil), qui, va le torturer dans ses bureaux sis au ministère de la défense à Yaoundé, puis le conduire au secrétariat d'Etat à la défense, avant d'être finalement jeté à la prison centrale de Koondengui. L'activiste, et président de la Ligue Nationale de Défense des Droits des Personnes Défavorisées, a adressé une lettre ouverte au chef de l'Etat, voici la teneur pour lancer un cri de détresse :

Son Excellence Paul Blya, Président de la république de tous les camerounais,

Je ne sais pas si vous êtes au courant que je suis privé de ma liberté depuis le 17 août 2020 à 10h, le jour que votre colonel Émile Joël Bankoui commandant de la sécurité militaire(Semil), m'avait enlevé à mon domicile sis à Yaoundé avec ses six(6) brigands non identifiés lourdement armés, sans convocation, mandat d'emmener ou mandat d'arrêt.

Torturé par votre colonel cité au-dessus ce jour même de 11h à 22h dans ses bureaux sis au ministère de la défense à Yaoundé au Cameroun, et puis conduit au secrétariat d'état à la défense chargé de la gendarmerie(Sed) à 22h d'où j'ai été gardé à vue pendant trois semaines, abusivement et illégalement dans les conditions animales, dans ses sombres cellules construites pour les détenus politiques. Sans plainte déposée et sans un plaignant jusqu'à ce jour, j'avais été forcé d'être auditionné sans la présence d'un avocat au service centrale des recherches judiciaires au(SED).

Le motif retenu là-bas était la diffamation en complicité, J'ai diffamé qui alors que je n'ai pas de plaignant.

Le 07 septembre 2020, j'ai été surpris d'être présenté à 22 h avec ce motif civile au tribunal militaire et devant un juge d'instruction militaire en service au tribunal militaire de Yaoundé, le lieutenant-colonel magistrat militaire Misse None Jacques Baudouin, qui sans interrogatoire à ma personne mais avec beaucoup de menaces, ferma ses yeux et signa mon ordonnance de ma mise en détention provisoire pour une durée de six mois ,allant du 07 septembre 2020.au 07 mars 2021,et cette même nuit, il change le motif de diffamation en complicité pour devenir le motif de propagation des fausses nouvelles.

Et si mes calculs sont exactes ma détention provisoire illégale et abusive est arrivé à son terme depuis le 07 mars 2020 et à jamais elle ne m'a plus jamais été notifiée pour une détention provisoire illégale et abusive prolongée.

*Monsieur le Président de la république du Cameroun,
Mes droits sont d'une atteintes graves,mes droits sont Bafoués, je suis atteint aux
tortures animales.*

*Monsieur le président vous l'êtes pour tous les camerounais je pense, sauf si vous nous
feriez un discours, pour nous démontrer que c'est pour une classe des personnes d'en
haut que vous êtes Président comme j'entends dans les commentaires.*

*Monsieur le président,
Pourquoi je suis séquestré, sinistré, prise en otage et en captivité par vos
collaborateurs militaires et civils ? J'ai fait quel mal ?
Non je n'ai pas fait un mal, au contraire j'ai dénoncé ceux qui voulaient vous tuer et
prendre le pouvoir par les armes et donc votre colonel Émile Joël Bankoui le
commandant de la sécurité militaire est complice, et aussi j'ai dénoncé Oswald Babine
votre directeur du cabinet civile adjoint avec aussi preuves, après mes investigations
approfondies comme le commanditaire des braqueurs de la nationalité camerounaise
arrêtés au Togo pour braquage d'une Mercedes de classe au mois de mois 2020.*

*Pourquoi moi le dénonciateur avec des preuves, je suis détenu en prison, alors que les
puchistes sont en liberté ?*

*Monsieur le président de la république,
Pourquoi donc nous autres nous sommes camerounais ?
Qu'allons-nous raconter nos enfants demain concernant notre pays que vos
collaborateurs ont tout détruit ?*

*Quand la communauté internationale va s'intéresser sur mon dossier en démontrant
que le Cameroun est le premier pays au monde qui ne respecte les droits de l'homme,
et vos collaborateurs feront encore les sorties inutiles pour tromper le monde ? alors que
me voici, victime d'abus d'autorité et du pouvoir par vos collaborateurs ?*

*Monsieur le président de la république du Cameroun,
Saviez-vous qu'à mon niveau, je vous ai soutenu en vrai, le genre que même vos
collaborateurs nommés et élus avec les caisses noires ne pourront pas atteindre ?*

*Monsieur le président de la république,
J'apprends que vous êtes le plus renseigner de tous les camerounais, je veux savoir
pourquoi vous me laissez en détention abusivement et Illégalement à la prison centrale
de Yaoundé kondengui au Cameroun, ma liberté et mes droits bafoués depuis huit(8)
mois aujourd'hui que j'ai abandonné mes pauvres qui ne comptent que sur moi et n'ont
pas pu fréquenté cette année ?*

*Monsieur le président de la république,
Si meurt en prison aujourd'hui, mon péché, mon délit ou mon crime contre la
constitution camerounaise est le quel ?*

J'ai des preuves d'avoir saisi plusieurs de vos collaborateurs pour les informer de ma

situation, mais personne ne veut rien faire alors qu'il s'agit d'une affaire sensible pour notre pays.(j'ai toutes les décharges)

Au secours

Au secours

Au secours la communauté internationale, le Cameroun est un beau pays, mais se sont ses dirigeants infidèles qui sont les gens sans foi et ni loi.

Signé : le combattant de tous les temps, Mbombog Mbog Matip Emmanuel, le Communicateur social au Cameroun, Directeur de Publication du Journal climat social et Président de la ligue nationale de défense des droits des personnes défavorisées muselé depuis la prison centrale de Yaoundé Kondengui au Cameroun.

Vive le Cameroun !!!
